

HABILITATION ELECTRIQUE Opérations d'ordre électrique en Basse Tension

Formation recyclage

B1 (v)-B2(v)-B2v essais – BR – BC – BE essais /mesure / vérification

<u>Durée</u>	1,5 journée – 10 heures 30
<u>Objectif</u>	Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques. Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés. Rendre compte de ses activités.
<u>Public</u>	Tout public ayant les pré-requis
<u>Pré-requis</u>	Avoir suivi la formation initiale préparant aux indices visés par l'habilitation électrique. Etre en possession de son titre en fin de validité. S'exprimer, savoir lire et écrire en langue française

PROGRAMME

THEORIE

Retour d'expériences
Opération d'ordre électrique
Les zones d'environnement
Les symboles d'habilitation
L'utilisation des matériels
Les équipements de protection
L'identification des ouvrages BT et HTA
Les mesures de prévention
La préparation d'une intervention
La préparation des travaux
La consignation
Le respect des consignes de l'exploitant et instructions de sécurité
La rédaction des documents
La conduite à tenir en cas d'accident
Les risques spécifiques à la haute tension
Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, équipement collectif et individuel)
Vérification et utilisation des équipements de protection.

PRATIQUE

Mise en pratique des acquis réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510
<u>Modalité</u>	présentiel
<u>Moyens pédagogiques</u>	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique <u>Sessions interentreprises</u> : mise à disposition d'une malette pédagogique, écran facial, gants isolants, VAT...
<u>Méthode pédagogique</u>	L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.
<u>Support pédagogique</u>	Mémo format illustré
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs. Ce questionnaire comprend environ une 20ème de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses. Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.
<u>Documents délivrés à l'employeur</u>	Avis et titre pré-rédigé. Attestation
<u>Validité du titre</u>	La validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans

